

COMMISSION des REGLEMENTS

SAISON 2010/2011

Composition de la Commission :

Président : Serge LAPENNE
Secrétaire : Alain CHOLLET
Membres : Guy DESPLAT (membre du Comité Directeur), Michel DEGUIN,
Jean Pierre GOBINAU, Benoît LERAU, Alain NAUDIER

Activités de la Commission :

- Prendre en compte et traiter les réclamations.
- Enregistrer les forfaits généraux, sur proposition de la Commission des Epreuves, et prononcer les sanctions conformément au barème voté par le Comité Directeur.
- Prononcer les décisions et les sanctions concernant les matches arrêtés.
- Prononcer les décisions et les sanctions concernant les disqualifications.
- Renseigner le Président du Comité ou son représentant sur tous les sujets traitant des règlements.
- Aider, assister et conseiller les Présidents de clubs (ou leurs représentants) sur tous les sujets traitant des règlements.
- Répondre aux différents courriers adressés par les clubs à la Commission des règlements et la concernant directement.

Rapport d'activités :

- ▶ Au cours de la saison 2010-2011, la commission des règlements a traité 74 dossiers, soit une diminution de 15 dossiers (- 16,8%) par rapport à la saison précédente avec diminution globale des effectifs incomplets et des forfaits généraux, stabilité globale des forfaits simples avec une diminution sensible en réserve niveau 2, mais augmentation des matches arrêtés ayant pour motif des incidents graves.
- ▶ Trois autorisations de pratiquer le rugby dans deux associations (joueurs de moins de 15 ans), justifiées par l'éloignement géographique des parents, ont été accordées.

Répartition des Dossiers :

Effectifs incomplets : 19 (- 12) soit 25,7% des dossiers traités.

Moins de 17 ans *	8 (- 4)
Moins de 19 ans **	5 (+ 2)
Niveau 1 (H + PH)	0 (id)
Réserve N 1	1 (- 1)
Niveau 2 (1ère + 2 ^{ème} S)	2 (- 2)
Réserve N 2	1 (- 9)
Niveau 3 (3 ^{ème} + 4 ^{ème} S)	2 (+ 2)

* Compétitions Côte d'Argent + brassage Sud-Ouest

** Compétitions Côte d'Argent seulement (Balandrade + Phliponeau)

Forfaits simples : 40 (- 1) soit 54 % des dossiers traités

Tournois Cadets à 7	4 (+ 2)
Moins de 17 ans *	9 (id)
Moins de 19 ans **	6 (- 1)
Niveau 1 (H + PH)	0 (id)
Réserve N 1	6 (+ 1)
Niveau 2 (1ère + 2 ^{ème} S)	3 (+ 3)
Réserve N 2	8 (- 8)
Niveau 3	4 (+ 2)

* Compétition Côte d'Argent + brassage Sud-Ouest

** Compétitions Côte d'Argent seulement (Balandrade + Phliponeau)

Forfaits Généraux : 4 (- 6)

Moins de 17 ans *	1 (- 1)
Moins de 19 ans **	0 (id)
Niveau 1 (H + PH)	0 (id)
Réserve N 1	0 (- 2)
Niveau 2 (1ère + 2 ^{ème} S)	0 (id)
Réserve N 2	2 (- 3)
Niveau 3	1 (id)

* Compétition Côte d'Argent

** Compétitions Côte d'Argent seulement (Balandrade + Phliponeau)

Réclamations : 3 (+ 2)

- 2 recevables mais rejetées
- 1 non traitée compte tenu feuille de match non reçue au Comité (aurait été déclarée irrecevable car concernait un fait de jeu).

Matches arrêtés : 6 (+ 3)

- 2 pour effectif insuffisant
- 1 sur décision arbitre suite à blessure grave d'un joueur
- 3 pour incidents graves

Divers : 2 (- 1)

- 1 pour disqualification suite application article 230.3 des RG.
- 1 pour incidents + non affiliation dirigeant de club